

JEAN-JACQUES GUILLET: “NOUS NOUS DOTERONS DES MOYENS DE NOS AMBITIONS”

Arc de Seine s'est dotée, en 2007, de nouveaux moyens adaptés à sa politique, volontariste et ambitieuse, en faveur du sport. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Vice-président de la Communauté d'agglomération en charge des sports, nous en présente les principaux aspects.

La Communauté d'agglomération fait montre d'une volonté forte en faveur du sport. Pour quelles raisons?

Notre engagement est, effectivement, très fort, et ce, depuis l'origine même de cette compétence spécifique en 2005. Le sport, très vivace dans nos communes, a toujours constitué un important vecteur de vie sociale et collective. Il convenait donc de nous en emparer afin d'encourager et de stimuler la solidarité et la collaboration entre nos villes.

Nous visons des objectifs concomitants: promouvoir le sport de haut niveau, développer nos infrastructures tout en conférant à notre action une vocation pédagogique. L'effet "vitrine" d'événements de portée nationale et internationale agit, à l'évidence, comme un catalyseur. Il permet, tout à la fois, d'aiguillonner nos clubs, que nous soutenons en fonction de leurs mérites, de fédérer les énergies et de susciter un sentiment d'appartenance auprès de nos concitoyens.

Il a aussi valeur d'exemple vis-à-vis des jeunes. Celui du handball, à cet égard,

s'avère édifiant. Ce sport de salle, attractif, où la France, championne olympique, se distingue au plus haut niveau depuis plusieurs années, galvanise le public. Chez nous, l'équipe féminine d'Issy-les-Moulineaux dispute cette saison la Coupe d'Europe des clubs. J'observe que l'engouement créé, autour de ces jeunes femmes, va crescendo.

Les équipements situés sur le territoire d'Arc de Seine sont de grande qualité. Leur capacité d'accueil est-elle utilisée de façon optimale?

Nous partons d'un constat simple. Plus ces équipements accueilleront des événements – sportifs et non sportifs – d'importance, mieux cela vaudra. Je peux déjà vous annoncer qu'un tournoi de tennis de niveau international pourrait être organisé en décembre 2009 au Palais des sports Robert Charpentier, équipement d'intérêt communautaire. Par ailleurs, il est important de signaler que les établissements scolaires et les clubs de notre territoire y sont également accueillis, au quotidien, dans les

meilleures conditions qui soient. La qualité de cette infrastructure permet aussi à Arc de Seine de se tourner vers l'extérieur, afin d'en rentabiliser au mieux la gestion. Ainsi, après huit mois d'exploitation en délégation de service public, le bilan du Palais des sports Robert Charpentier se révèle prometteur.

Allez-vous vous doter de moyens plus substantiels encore pour accompagner cette politique?

Il est significatif qu'Arc de Seine se soit dotée, depuis 2007, de compétences élargies en faveur du sport. En effet, le budget consacré au sport représente 4,29 % du budget de fonctionnement de notre Communauté d'agglomération. Un chiffre, non négligeable, qui témoigne d'un réel volontarisme dans ce domaine. Bien des collectivités locales s'en contenteraient. Nous avons d'ores et déjà effectué une importante montée en charge sur notre budget 2008. Nous aurons, ce n'est pas un secret, les moyens de nos ambitions. ■